

# Formation BP

## Habilitation électrique - Pose photovoltaïque

### Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place et livrets de cours.

**Délivrance du titre d'habilitation électrique su place en cas d'avis favorable.**

### Pré-requis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

### Durée :

10 heures - 1,5 journée

### Public :

Personnel devant effectuer la pose, la manutention et la connexion de modules photovoltaïques.

### Lieu :

En intra dans votre établissement.

### Participants :

1 collaborateur minimum.

15 collaborateurs maximum par groupe.

### Objectifs :

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510.
- Connaître les méthodes et procédures pour effectuer en sécurité la pose, la manutention et la connexion de modules photovoltaïques.
- Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique.
- Obtenir un titre d'habilitation BP.

### Programme :

- Distinguer les grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu ...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc...).
- Equipement de travail utilisé (échelles, outils à main, etc ...), risques et mise en œuvre.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.
  - Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BR et TBT d'une chaîne photovoltaïque.
  - Connaître les mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules PV.
  - Décrire les séquences pour l'interconnexion en série des modules PV protégés (code IP2X).
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
  - Nommer les acteurs concernés par les travaux.
- Prescriptions associées aux zones de travail et les limites de l'habilitation BP (Autorisations et interdits, zones de travail ...).
- Evaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

### Modalités pédagogiques et évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.
- Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.